



Prangins, le 10 décembre 2024

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 10 décembre 2024

Président : M. Yvan BUCCIOL
Rapporteur : M. Peter DORENBOS

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

vu le préavis n° 72/2024 concernant le budget 2025
vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
ouï les conclusions de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet,
attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'adopter le budget communal 2025, **tel qu'amendé**

Amendements de la COFIN

Compte n° 110.3099 – Service Administration générale – charges diverses du personnel - Plan mobilité pour les collaborateurs : diminution de CHF 5'000.- pour le porter à CHF 5'000.-.

Approuvé par 27 oui, 13 non et 3 abstentions

Compte n° 110.3185 – Service Administration générale – honoraires et frais d'expertise : diminution de CHF 5'000.- pour le porter à CHF 30'000.-.

Approuvé par 37 oui, 4 non, 2 abstentions

Compte n° 140.3185 - Service environnement – Honoraires et frais d'expertise, études diverses : diminution de CHF 15'000.- pour le porter à CHF 60'000.-.

Approuvé par 33 oui, 10 non, 0 abstention

Compte n° 352.3114 – Bâtiments scolaires – Budget achat de machines, matériel d'exploitation : diminution de CHF 10'000.- pour le porter à CHF 23'000.-.

Approuvé par 41 oui, 0 non et 2 abstentions

Compte n° 352.3141 – Bâtiments scolaires – Budget entretiens des bâtiments : diminution de CHF 58'250.- pour le porter à CHF 160'000.-.

Approuvé par 26 oui, 17 non, 0 abstention

Compte n° 355.3114 – Bâtiments mixtes – Budget achats machines, mat. expl., entr. : diminution de CHF 10'300.- pour le porter à CHF 25'000.-.

Approuvé par 43 oui, 0 non et 0 abstention

Compte n° 440.3135 – Parcs, promenades, cimetière, terrain de foot, plage – Achat de matières premières et de fournitures : diminution de CHF 30'000.- pour le porter à CHF 40'000.-.

Approuvé par 21 oui, 18 non, 4 abstentions

Compte n° 440.3145 - - Parcs, promenades, cimetière, terrain de foot, plage – Entretien des parcs et zone de loisirs : diminution de CHF 95'000.- pour le porter à CHF 163'000.-.

Approuvé par 23 oui, 17 non, 2 abstentions

Compte n°660.3510 – Protection civile – Restitution au Canton dispenses abri : diminution de CHF 29'900.- pour le porter à CHF 0.-.**Compte 660.4801 – Protection civile – Prélèvements restitution au Canton dispenses abri** : diminution de CHF 29'900.- pour le porter à CHF 0.-.

Approuvé par 26 oui, 11 non et 6 abstentions

Amendements de la Municipalité

Compte n°190.3151 - Informatique - Entretien du mobilier, des machines des équipements techniques de bureau : montant augmenté de CHF 34'000.- pour le porter à CHF 364'000.- en raison de l'oubli de l'imputation à l'informatique des locations de copieurs qui étaient par le passé ventilées dans les services.

Approuvé par 40 oui, 0 non et 2 abstentions

Compte n° 470.3114 – Service Environnement – Port des Abériaux - Achat de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien : montant diminué de CHF 44'000.- pour l'abaisser à CHF 13'500.- avec la suppression de l'achat de catways pour le port.

Approuvé par 43 oui, 0 non et 0 abstention

Compte n° 570.3114 – Service Affaires sociales, enfance & jeunesse -Accueil Enfants en Milieu Scolaire (APEMS), Achat matériel parascolaire : montant diminué de CHF 10'000.- pour l'abaisser à CHF 15'000.- du fait que CHF 10'000.- pour les goûters sont reportés à la ligne budgétaire n°570.3189.

Approuvé par 43 oui, 0 non et 0 abstention

Compte n° 570.4359 - Service Affaires sociales, enfance & jeunesse - Accueil Enfants en Milieu Scolaire (APEMS), Prestations parascolaires facturées aux parents : montant augmenté de CHF 59'000.- pour le porter à CHF 302'000.- en raison d'un nouveau calcul de la participation sur la base des inscriptions effectives au parascolaire.

Approuvé par 43 oui, 0 non et 0 abstention

Compte n°712.3526 - Service Affaires sociales, enfance & jeunesse -Affaires sociales intercommunales, Participation charges prévoyance sociale (crèches/garderies) : montant diminué de CHF 77'900.- pour l'abaisser à CHF 350'000.- en raison de la modification de la participation aux crèches et garderies suite au recalcul fait par le RAT.

Approuvé par 43 oui, 0 non et 0 abstention

Amendement de MM. les Conseillers Jacques Auberson, Nicolas Aeschmann, Sébastien Rumley

Création du compte N° 100.3091 – Conseil communal – Frais de formation pour les conseillers communaux : montant CHF 5'000.-

Approuvé par 21 oui, 18 non et 4 abstentions

Les conclusions du préavis sont acceptées par 37 oui, 4 non et 0 abstention.

Extrait conforme, le certifie

Yvan Bucciol

Dominique Rogers



Président

Secrétaire